



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### « L'École numérique pour un Sénégal émergent »

La salle Smart School du Lycée Plan Jaxaay de Keur Massar sera réceptionnée ce mardi 17 février 2015 par le Ministre de l'Éducation Nationale, Serigne Mbaye Thiam. Une initiative qui s'inscrit dans le cadre du renforcement de la qualité, composante essentielle du PAQUET EF, qui passe nécessairement par l'introduction et le développement des Technologies de l'information et de la communication (TIC). Il est établi que la qualité de l'éducation est un déterminant puissant de la performance économique des pays en développement comme le Sénégal. La promotion de l'éducation au numérique est donc une composante essentielle de cette qualité, dans la mesure où elle améliore la gestion administrative et les pratiques pédagogiques, donc les performances scolaires des élèves.

La promotion des TIC dans le secteur de l'Éducation (TICE) offre un levier historique et un moyen exceptionnel au Sénégal d'accélérer son intégration harmonieuse dans l'économie mondiale et transformer ainsi positivement le destin de sa population par la réduction de la « fracture numérique ».

Dans la 2e phase du Programme décennal de l'Éducation et de la Formation (PDEF), un instrument de mise en œuvre de la politique du gouvernement en matière d'éducation et de formation lancé en 2000, la priorité a été centrée sur l'amélioration de la qualité, la pertinence des apprentissages et l'augmentation des rendements scolaires. Pour atteindre ces objectifs, le secteur de l'Éducation et de la Formation a identifié des pôles d'émergence de la qualité et mis en place différents dispositifs dont le développement de l'informatique pédagogique constitue un des piliers majeurs.

Cette orientation est en phase avec la Recommandation 144 du Document stratégique de Réduction de la Pauvreté qui propose une « extension de l'utilisation des nouvelles technologies » dans le secteur éducatif. Il est donc évident que dans la nouvelle Lettre de Politique générale pour le Secteur de l'Éducation et de la Formation (LPSE), "la promotion des technologies de l'information et de la communication pour l'amélioration de la gestion administrative et des pratiques pédagogiques soit une option stratégique.

La modernisation du secteur de l'Éducation se fera donc par une intégration et une appropriation des TIC à travers une dotation suffisante en infrastructures numériques et une formation solide de tous les acteurs du système éducatif.

La modernisation du secteur de l'Éducation se fera donc par une intégration et une appropriation des TIC à travers une dotation suffisante en infrastructures numériques et une formation solide de tous les acteurs du système éducatif. Cette option impactera positivement sur :

- L'élargissement de l'accès par une démocratisation du savoir due à un accès universel à l'information et à la documentation, aux nombreuses possibilités de reproduction, de transmission et de partages du savoir ;
- L'amélioration de la qualité des apprentissages et des rendements scolaires et universitaires à travers le développement de nouvelles activités d'enseignement-apprentissage favorisant l'autonomie, la participation des apprenants, l'acquisition et le partage du savoir ;
- Une émergence de nouveaux paradigmes d'enseignement, de nouvelles opportunités de formation, de nouveaux outils (le système de E-Learning, la formation à distance,

la formation ouverte à distance, les didacticiels, les Tableaux blancs interactifs, classes virtuelles, etc.).

Les rendements internes des élèves devront être améliorés à l'issue de l'utilisation systématique des TIC dans les enseignements-apprentissages. Pour cela, un dispositif fonctionnel de renforcement des capacités des professeurs devra être mis en place. Des modules de formation appropriés et une dotation conséquente en outils informatiques de qualité et en quantité suffisante devront accompagner ce dispositif.